

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 23 mai 2017

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### ----- **Agrément du FSH pour le programme « Pavillons Tropicaux Nord »**

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé le Fonds Social de l'Habitat (FSH) pour qu'il puisse bénéficier d'une exonération de TSS lors de la construction des six villas du programme « Pavillons Tropicaux Nord » à Pouembout.

Ce programme consiste en la réalisation de villas individuelles de type F4 sur le lotissement Val Nindiah, situé à Pouembout Rive Droite. Il s'intègre dans le cadre du concours organisé par le FSH pour la réalisation de six villas de type océanien de 80 m<sup>2</sup>, et dont le cahier des charges précise que l'habitat doit être adapté aux modes de vie de la région Pacifique, respecter des principes de construction bio climatiques, et être accessible aux foyers aux revenus les plus modestes, entre 220 000 francs et 390 000 francs par mois. La villa lauréate sera reproduite à une cinquantaine d'exemplaires à Dumbéa-sur-mer et commercialisée à 15 millions de francs, soit 40 % en dessous de son prix de revient.

Le coût prévisionnel de ce programme d'habitat social s'élevant à 140,3 millions de francs, le montant de l'exonération de TSS est estimé à 5,2 millions de francs.

\*            \*  
              \*  
              \*